

Fiche de données de sécurité

TIP TOP PRIMER PR 304

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 1 de 13

1. Identification

Identificateur de produit

TIP TOP PRIMER PR 304

Art.-No.

525 4112, 525 4150

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Adhésif, colle

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société: REMA TIP TOP AG
Rue: Gruber Strasse 65
Lieu: D-85586 Poing
Téléphone: +49 (0) 8121 / 707 - 100
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

Société: REMA TIP TOP / North America Inc.
Rue: 1500 Industrial Blvd
Lieu: Madison, GA 30650, USA
Téléphone: +1 800 225 7362,
Internet: www.rematiptop.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
(001) 352 323 3500 Infotrac/GBK GmbH-ID: 93591

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225
Acute Tox. 4; H332
Acute Tox. 4; H312
Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
STOT SE 3; H335 H336
STOT RE 2; H373
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Masse de réaction éthylbenzène et xylène
butanone

Mention Danger
d'avertissement:

Fiche de données de sécurité

TIP TOP PRIMER PR 304

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 2 de 13

Pictogrammes:



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H312+H332	Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.
--------	--

Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation dans des solvants organiques

Fiche de données de sécurité

TIP TOP PRIMER PR 304

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 3 de 13

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
	Masse de réaction éthylbenzène et xylène			< 40 %
	905-588-0		01-2119488216-32	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H226 H332 H312 H315 H319 H335 H373 H304			
78-93-3	butanone			< 30 %
	201-159-0	606-002-00-3	01-2119457290-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
1314-13-2	oxyde de zinc			< 2,5 %
	215-222-5	030-013-00-7	01-2119463881-32	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			
13463-67-7	dioxyde de titane			< 5 %
	236-675-5	022-006-00-2	01-2119489379-17	
	Carc. 2; H351			
7779-90-0	bis(orthophosphate) de trizinc			< 1 %
	231-944-3	030-011-00-6	01-2119485044-40	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			
108-88-3	toluène			< 1 %
	203-625-9	601-021-00-3	01-2119471310-51	
	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1; H225 H361d H315 H336 H373 H304			

Texte des phrases H: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Dénomination chimique	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
	905-588-0	Masse de réaction éthylbenzène et xylène	< 40 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg STOT RE 2; H373: >= 10 - 100	
1314-13-2	215-222-5	oxyde de zinc	< 2,5 %
		Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	
108-88-3	203-625-9	toluène	< 1 %
		par inhalation: CL50 = 49 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 12200 mg/kg	

Information supplémentaire

Note: La classification en tant que cancérogène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges sous forme de poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique < = 10 µm.

4. Premiers soins

Description des premiers secours

Indications générales

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
- Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Fiche de données de sécurité**TIP TOP PRIMER PR 304**

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 4 de 13

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Laver immédiatement à l'eau abondante, y compris sous les paupières.
Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler aussitôt un médecin.
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Pendant l'incendie, il peut se produire:
monoxyde et dioxyde de carbone
Composés de chlore

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.
Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Veuillez à assurer une aération suffisante.

Fiche de données de sécurité**TIP TOP PRIMER PR 304**

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 5 de 13

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les vapeurs.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

N'utiliser que des appareils antidéflagrants.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Référence à d'autres sections

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Ne pas fumer (volatil).

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adhésif, colle

Fiche de données de sécurité

TIP TOP PRIMER PR 304

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 6 de 13

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
100-41-4	Ethyl benzene	20			TWA (8 h)	ACGIH-2024
1309-37-1	Iron oxide (Fe ₂ O ₃) (respirable fraction)		5		TWA (8 h)	ACGIH-2024
78-93-3	Methyl ethyl ketone	75			TWA (8 h)	ACGIH-2024
		150			STEL (15 min)	ACGIH-2024
13463-67-7	Titanium dioxide: Finescale particles (Respirable particulate matter)		0.2		TWA (8 h)	ACGIH-2024
108-88-3	Toluene	20	-		TWA (8 h)	ACGIH-2024
1330-20-7	Xylene: mixed isomers	20			TWA (8 h)	ACGIH-2024
1314-13-2	Zinc oxide (respirable fraction)		2		TWA (8 h)	ACGIH-2024
			10		STEL (15 min)	ACGIH-2024

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
78-93-3	METHYL ETHYL KETONE (ACGIH 2024)	Methyl ethyl ketone	2 mg/L	urine	End of shift
108-88-3	TOLUENE (ACGIH 2024)	Toluene	0.02 mg/L	blood	Prior to last shift of workweek
100-41-4	ETHYLBENZENE (ACGIH 2024)	Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid (creatinine)	0.15 g/g	urine	End of shift

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection des mains

Protection contre les projections:

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) > 30 minutes, Par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

Fiche de données de sécurité

TIP TOP PRIMER PR 304

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 7 de 13

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Rouge
Odeur:	Odeur de cétone

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	n. d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	env. 80 °C
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n. d.
Point d'éclair:	- 14 °C

Inflammabilité

solide/liquide:	n.a.
-----------------	------

Dangers d'explosion

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosibilité:	1 vol. %
Limite supérieure d'explosibilité:	n. d.
Température d'auto-inflammation:	> 460 °C

Température d'inflammation spontanée

solide:	n.a.
gaz:	n.a.

Température de décomposition:	n. d.
-------------------------------	-------

pH-Valeur:	n. d.
------------	-------

Viscosité dynamique:	env. 860 mPa·s
----------------------	----------------

Viscosité cinématique: (à 40 °C)	> 20,5 mm²/s
-------------------------------------	--------------

Durée d'écoulement:	n. d.
---------------------	-------

Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Partiellement miscible
-------------------------------	------------------------

Solubilité dans d'autres solvants

n. d.

Coefficient de partage n-octanol/eau:	n. d.
---------------------------------------	-------

Tension de vapeur: (à 20 °C)	env. 101 hPa
---------------------------------	--------------

Densité (à 20 °C):	1,02 g/cm³
--------------------	------------

Densité apparente:	n.a.
--------------------	------

Densité de vapeur relative:	n. d.
-----------------------------	-------

Autres données

Informations concernant les classes de danger physique

Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenue
------------------------	----------------------------

Propriétés comburantes

Non oxyder.

Autres caractéristiques de sécurité

Fiche de données de sécurité

TIP TOP PRIMER PR 304

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 8 de 13

Épreuve de séparation du solvant: n. d.
Teneur en solvant: < 70 %
Taux d'évaporation: n. d.

Information supplémentaire

Donnée non disponible

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Matériaux incompatibles

Des oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone
dérivés chlorés**11. Données toxicologiques****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

Nocif par contact cutané.

absence de données toxicologiques

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Masse de réaction éthylbenzène et xylène)

Peut provoquer somnolence ou des vertiges. (butanone)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Masse de réaction éthylbenzène et xylène)

Fiche de données de sécurité**TIP TOP PRIMER PR 304**

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 9 de 13

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact cutané et oculaire, inhalation et ingestion.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

Autres informations

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

L'ingestion peut provoquer un irritation de l'appareil digestif, des nausées, de vomissements et des diarrhées.

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

Une exposition répété ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

xylène, mélange d'isomères

CL 50/Oncorhynchus mykiss/96 h = 2,6 mg/l

CE 50/Daphnia magna/24 h = 1 mg/l [OCDE 202]

CE 50/Pseudokirchneriella subcapitata/72 h = 2,2 mg/l [OCDE 201]

oxyde de zinc

CE 50/Selenastrum capricornutum/72 h = 0,17 mg/l

butanone

CL 50/Pimephales promelas/96 h = 2990 mg/l [OCDE 203]

CE 50/Daphnia magna/48 h = 308 mg/l [OCDE 202]

CE 50/Pseudokirchneriella subcapitata/72 h = 1972 mg/l [OCDE 201]

toluène

CL 50/Carassius Auratus/96 h = 13 mg/l

CE 50/Algues/72 h = 12,5 mg/l [OCDE 201]

bis(orthophosphate) de trizinc

CL 50/Poisson/96 h < 5,1 mg/l

CE 50/Daphnia magna/48 h < 1,7 mg/l

éthylbenzène

ErC50/Algues/96 h = 3,6 mg/l

Persistence et dégradation

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Fiche de données de sécurité

TIP TOP PRIMER PR 304

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 10 de 13

Autres effets néfastes

Pollue l' eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l' incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit

080409 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Manipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro UN 1133

d'identification:

Désignation officielle de transport Adhésifs

de l'ONU:

Classe(s) de danger relative au 3

transport:

Groupe d'emballage: II

Étiquettes: 3



Code de classement: F1

Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg

Quantité exceptée: E2

Catégorie de transport: 2

N° danger: 33

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport fluvial (ADN)

Numéro ONU ou numéro UN 1133

d'identification:

Désignation officielle de transport Adhésifs

de l'ONU:

Classe(s) de danger relative au 3

transport:

Fiche de données de sécurité

TIP TOP PRIMER PR 304

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 11 de 13

Groupe d'emballage:

Étiquettes:

II

3



Code de classement:

F1

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

Quantité exceptée:

E2

Transport maritime (IMDG)
Numéro ONU ou numéro

UN 1133

d'identification:
Désignation officielle de transport de l'ONU:

Adhesives

Classe(s) de danger relative au transport:

3

Groupe d'emballage:

Étiquettes:

II

3



Marine polluant:

No

Quantité limitée (LQ):

5 L / 30 kg

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
Numéro ONU ou numéro

UN 1133

d'identification:
Désignation officielle de transport de l'ONU:

Adhesives

Classe(s) de danger relative au transport:

3

Groupe d'emballage:

Étiquettes:

II

3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

Passenger LQ:

Y341

Quantité exceptée:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

353

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

364

IATA-Quantité maximale (cargo):

60 L

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR

Non

L'ENVIRONNEMENT:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

Fiche de données de sécurité

TIP TOP PRIMER PR 304

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 12 de 13

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 48, Inscription 75

Directive 2004/42/CE relative à COV 60 - 65%

dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

Information supplémentaire

@00000000427

Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

16. Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,6,7,8,9,10,11,12.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Fiche de données de sécurité

TIP TOP PRIMER PR 304

Date de révision: 19.03.2025

Code du produit: 00156-0211

Page 13 de 13

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le SGH

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Acute Tox. 4; H312	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H (numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H312+H332	Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)